

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1 DATE ET LIEU DIMANCHE 11 SEPTEMBRE 2016 à BRIGNAIS, Complexe sportif P. Minssieux. **Départ à 9 h 00 - TRAIL DES TARD VENUS - 20km, FOULÉE DES TARD VENUS - 12km, La FOULEE DU BARRAY - 5 km (parcours découverte - pas de classement) MARCHÉ NORDIQUE - 12 km (pas de classement) – Courses enfants**

ARTICLE 2 CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE Course nature ouverte à tous les sportifs suffisamment entraînés. Les mineurs s'engagent sous l'entière responsabilité de leurs parents : signature du bulletin obligatoire.

ARTICLE 3 CATÉGORIES

Catégories	Années	Catégories	Années		
Vétérans 5	1936 et avant				
Vétérans 4	1946-1937	Juniors	1997-1998		
Vétérans 3	1947-1956	Cadets	1999-2000	(12 km)	
Vétérans 2	1957-1966	Minimes	2001-2002	(5 km)	
Vétérans 1	1967-1976	Benjamins	2003-2004	(1,5 km)	11 h 30
Seniors	1977-1993	Poussins	2005-2006	(1,5 km)	11 h 30
Espoirs	1994-1996	Mini poussins	2007-2009	(0,8 km)	11 h 45

ARTICLE 4 PARCOURS

 20 km, 12 km, 5 km et marche nordique sur routes et chemins.

Marquage de tous les kilomètres. Les véhicules à moteur (sauf officiels), deux roues, coureurs sans dossards ne seront pas autorisés à accompagner les participants.

ARTICLE 5 RESPONSABILITÉ CIVILE Les organisateurs sont couverts par une police d'assurance souscrite auprès de la société d'assurance **ALLIANZ**. Individuelle accident : les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence ; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. Les organisateurs dégagent toute responsabilité en cas d'accident.

ARTICLE 6 ASSISTANCE La Police Municipale de Brignais, un médecin et la Croix Blanche assureront la sécurité sur le parcours avec les bénévoles du « RAIDS EUROSPORTIFS DE BRIGNAIS. »

ARTICLE 7 RAVITAILLEMENT au 5^e km, 10^e km 15^e km et à l'arrivée.

ARTICLE 8 INSCRIPTION ET RETRAIT DES DOSSARDS Les inscriptions sont reçues accompagnées du certificat médical ou de la licence et du règlement par chèque à l'ordre de :

Raids Eurosportifs de BRIGNAIS - 4, allée Gérard de Nerval - 69530 BRIGNAIS

Inscription sur le site www.raids-eurosportifs.eu, par courrier, ou en ligne sur sportcommunication.com jusqu'au **jeudi 8 septembre 2016**

Sur place, au complexe sportif P. MINSSIEUX le **samedi 10 septembre de 14 h 00 à 18 h 00**,

Le **dimanche 11 septembre de 7 h 00 à 8 h 30** : supplément de 2 €

Bulletin d'inscription dans le magasin **RUN-ALP** de Villeurbanne jusqu'au 8 septembre 2016.

Prix de l'inscription : **15 € pour le 20 km - 12 € pour le 12 km - 6 € pour le 5 km - 10 € pour la marche nordique - 2 € pour les enfants.**

ARTICLE 9 REMISE DES PRIX à 12h pour LE TRAIL DES TARD VENUS (20 km) et LA FOULÉE DES TARD VENUS (12 km) Récompense aux 3 premiers de chaque catégorie.

Lots aux 600 premiers inscrits. Lots par tirage au sort des dossards.

Ravitaillement offert par le magasin SPAR de Brignais

ARTICLE 10 LES COUREURS DEVRONT RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE

La participation à cette épreuve implique automatiquement l'acceptation du présent règlement. Tout litige sera tranché par un juge arbitre à l'aide du règlement F.F.A. des courses sur route. Cependant en cas de force majeure, les organisateurs se réservent la possibilité d'apporter des modifications au tracé.